

# BONJOUR

Le Ptit

- Mobilisation pour la défense du lycée Paul-Eluard
- La télévision numérique terrestre arrive fin mars
- Coupe du Limousin de BMX le 27 mars au Châtelard

- Elections cantonales les dimanches 20 et 27 mars
- Gala de boxe de l'ASSJ, le 18 mars, Salle des congrès
- Braderie du Secours populaire les 10 et 11 mars

## EDITO

L'aménagement de la place Lénine s'achève, la Médiathèque rénovée rouvre ses portes début avril, un nouveau quartier est en train de naître aux Goulas, le stade poursuit sa mutation... Fidèle à ses engagements, la municipalité investit pour améliorer le cadre de vie des Saint-juniens, pour leur offrir des équipements et des services toujours plus innovants. Dans le même temps, l'Etat diminue l'offre de formation au lycée Paul-Eluard, fragilise les services publics de proximité, remet en cause la capacité d'intervention des collectivités territoriales. Voilà bien deux conceptions de la gestion publique qui s'affrontent. L'une s'appuie sur l'intérêt général et la solidarité, l'autre sur les égoïsmes de quelques nantis. La forte mobilisation pour la défense de notre lycée montre que les valeurs de la première sont encore fortement partagées ici et c'est réconfortant. Enseignants, élèves et parents du lycée qui défendent les filières menacées, comme tous ceux qui luttent pour préserver le service public en général peuvent compter sur le soutien du Conseil municipal.

Pierre Allard, maire

## ZOOM

### Paul-Eluard mobilisé

Depuis le 8 février, enseignants, élèves et parents du lycée Paul-Eluard, avec le soutien de la municipalité, des élus du secteur et de la population, se mobilisent contre les mesures annoncées par le Rectorat pour la rentrée prochaine. Ce dernier envisage de supprimer les filières Sciences de l'ingénieur en classe de 1<sup>re</sup> et Communication-Gestion des ressources humaines en classe de Terminale STG, et de limiter les effectifs en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>re</sup>. Occupation de l'établissement, manifestations, délégations auprès des pouvoirs publics... tout un arsenal d'initiatives a été pris pour conduire le Rectorat à revoir sa position. Pour l'heure, le Recteur, comme le Sous-préfet ne se sont engagés qu'à envisager l'ouverture d'une classe de seconde et d'une classe de première en fonction des effectifs réels à la rentrée. La mobilisation se poursuit. Toutes les infos sur [eluardendanger.fr](http://eluardendanger.fr)

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • mars 2011 • N° 96

## VITE DIT

### BMX

Le dimanche 27 mars, la piste du Châtelard, entièrement remise aux normes, sera le cadre d'une manche de la coupe du Limousin de BMX. L'ASSJ BMX se mobilise pour accueillir cette épreuve qui promet un beau spectacle. Essais, à partir de 12h30, début des courses à 13h30. Entrée libre.

### BOXE

L'ASSJ Boxe organise son traditionnel Gala, le vendredi 18 mars 2011, Salle des congrès du Châtelard, à partir de 20h00. Combats de boxe éducative, amateurs et professionnels sont à l'affiche de cette soirée pugilistique. Trois professionnels, licenciés à Saint-Junien, monteront sur le ring : Adel Belhachemi et Cyril Léonet pour des demi-finales du Tournoi de France ; Thomas Faure pour son premier combat professionnel.

### AUTOCROSS

L'ASA Terre de Saint-Junien organise une manche du Championnat de France et de la Coupe de France d'autocross et de sprint-car les 9 et 10 avril sur le circuit de la ville.

### LA TNT ARRIVE

Dans la nuit du 28 au 29 mars 2011, la télévision analogique laissera la place à la télévision numérique. Cette nuit là, les émetteurs seront coupés, aucune chaîne ne pourra donc être reçue par l'antenne râteau.

Pour donner les derniers conseils et informations au public, le bus Info Mobile de "Tous au numérique" stationnera à Saint-Junien, place Auguste-Roche, les mercredi 23 et jeudi 24 mars de 9h30 à 16h30 ainsi que le mardi 29 mars de 10h30 à 17h30.

En ce qui concerne les logements HLM, Saint-Junien Habitat a entrepris différentes démarches auprès de Numéricable. En novembre, l'office public a fait constater par huissier que la TNT n'arrivait pas dans les immeubles HLM. Devant le peu d'empressement de l'opérateur à s'engager sur une échéance de mise en conformité de ses installations, Saint-Junien Habitat a adressé une sommation interpellative (forme de mise en demeure) à Numéricable pour contraindre la société à mettre ses installations en état et à préciser dans quel délai. A l'heure où l'on écrivait ces lignes, la société ne s'était engagée que verbalement à effectuer les travaux nécessaires avant le 29 mars.



## En trois ans la ludothèque de Saint-Junien a trouvé son public. Petits et grands s'y retrouvent régulièrement pour partager le plaisir du jeu.

Peut-on raisonnablement encore qualifier d'éphémère la ludothèque de Saint-Junien ? La question mérite d'être posée, car si l'on y joue quatre heures par semaine seulement, sans parler des escapades estivales dans les quartiers, cela fait tout de même trois ans que ça dure. Et ce n'est pas près de s'arrêter au regard du succès grandissant qu'elle remporte. C'est en mars 2008 que la municipalité, en partenariat avec l'association La Roulotte, a ouvert l'univers du jeu à la population. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas là des jeux d'argent qui fleurissent actuellement sur Internet, mais les jeux où l'on ne gagne que le plaisir de s'amuser ensemble, où la réflexion, l'attention, parfois la compétition participent à l'apprentissage, au bien-être, à la rencontre.

Tous les mercredis, de 14h00 à 18h00, David Roche, le ludothécaire de La Roulotte, met à la

disposition du public une pléiade de jeux dans la salle polyvalente du Centre administratif. Et ils sont de plus en plus nombreux à franchir la porte : d'une moyenne de 20 personnes en 2008, ils sont passés à une moyenne de plus de 30 en 2010 pour un total de 369 abonnés. La qualité des jeux proposés, leur renouvellement régulier, les conseils du ludothécaire et la gratuité n'y sont pas étrangers. « Le bouche-à-oreille fonctionne très bien et jusqu'en dehors des murs de la ville. Ce qui explique d'ailleurs que la moitié des abonnés n'habite pas la ville, explique David Roche. L'acquisition en 2010, d'un matériel spécifique pour les bébés a conduit à faire venir de nombreuses mamans avec leurs nouveaux-nés ».

C'est bien connu, il n'y a pas d'âge pour jouer. Et au delà des aspects purement ludiques, là où les plus grands cherchent convivialité, les plus petits trouvent développement sensoriel et

moteur, parents et enfants renforcent le lien familial.

En été, la ludothèque prend l'air, répondant ainsi à l'attente des joueurs qui n'ont pas envie de s'enfermer lorsqu'il fait beau. En juillet/août 2010, tous les samedis après-midi, la Roulotte a déroulé ses plateaux, ses jeux d'adresse et surdimensionnés sur la place de la mairie. Banco ! Le public a répondu présent avec une pointe à 73 personnes pour une moyenne de 49. A l'évidence, saint-juniens et vacanciers ont apprécié la présence d'une animation en centre ville. Là encore tous les âges se sont retrouvés sous le soleil pour s'amuser.

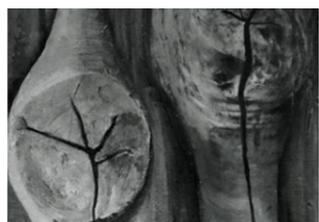
Depuis deux étés, la ludothèque intervient également dans les quartiers, un jour par semaine, alternativement à Bellevue de Glane et Fayolas où elle complète l'offre d'animations de la municipalité. La fréquentation, de 28 personnes en moyenne à Bellevue passe à 43 à Fayolas.

Dans ce dernier quartier, l'espace de jeux devient véritablement un lieu d'échange, de relations sociales, très attendu par les habitants. Adultes et jeunes s'y retrouvent, les assistantes maternelles y conduisent régulièrement les enfants. « L'ambiance générale est très agréable, vraiment positive », résume David Roche.

Au regard des résultats, la partie peut se poursuivre. La municipalité va renouveler la convention signée avec la Roulotte. La salle polyvalente du Centre administratif conserve son atmosphère ludique tous les mercredis après-midi. Le moment venu, la ludothèque reprendra également ses quartiers d'été. Seul petit changement attendu les samedis de juillet et août prochains, les joueurs ne seront plus attendus place de la mairie mais sur le nouvel espace piéton de la place Lénine, à l'ombre de la collégiale.

Rens. 05 55 43 00 23.

Saint Junien



Elfi expose ses oeuvres jusqu'au 3 avril à la Maison des consuls. Au point de départ du travail de l'artiste plasticienne, se trouve toujours la nature.



## AU DOS

Le dixième anniversaire du jumelage tripartite entre Markt-Wendelstein, Zukowo et Saint-Junien sera célébré fin mai en Pologne.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien Place Auguste Roche 87200 Saint-Junien Tél : 05 55 43 06 80 [www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr) Directrice de publication : Annie Faugeroux Rédaction/crédit photo : Mairie Impression : Rivet, Limoges 6000 exemplaires

L'opposition municipale continue à observer...et a noté :

1- que la station d'épuration de Saint-Junien traite les résidus de la décharge ALVEOL (Bellac) et de Rochechouart depuis plus d'un an. Pourquoi Bellac ne traite-t-il pas les résidus (lixiviats) produits sur sa commune ?

Le traitement de ces résidus (lixiviats) à Saint-Junien a été décidé en conseil municipal (l'opposition votant contre) pour une période de quelques mois seulement... Il y a déjà beaucoup plus d'un an et en janvier 2011, ce même conseil municipal a décidé d'en augmenter les tarifs, ce qui semble pérenniser le traitement de ces résidus à Saint-Junien.

Ces lixiviats sont de composition chimique aléatoire et certains produits peuvent être dangereux mais la majorité municipale a semblé-t-il fait le choix de la rentabilité de la station d'épuration plutôt que celui de la prudence pour l'environnement.

2- que le complexe du stade du Chalet n'a pas évolué depuis plus d'un an et que ce lieu, agréable avant les travaux, est maintenant un véritable champ de barrières et de grilles qui le rendent peu adapté à la pratique agréable du footing ou de la marche.

Doit-on ajouter que les travaux du stade d'athlétisme n'ont toujours pas commencé ? Serait-ce parce que le projet municipal a été jugé peu adapté par les spécialistes et les futurs utilisateurs ?

3- que certains impôts locaux communaux vont augmenter du fait de la création d'un pourcentage significatif au profit de la CdC Vienne-Glane, la "quatrième colonne". Le président de la CdC affirmait pourtant qu'une telle quatrième colonne n'était pas prévue...

4- que l'ensemble immobilier de la Giboire (terrain de 43 305 m<sup>2</sup> - 4 ha 3305) a fait l'objet d'une promesse de vente à une SCI au capital de 1000 € à un prix qui nous paraît très inférieur à la valeur vénale d'un tel bien situé à l'île d'Oléron.

Sur le dernier point, nous nous renseignons et nous tiendrons les Saint-Juniauds au courant des conditions exactes de la vente et de la qualité des acquéreurs.

Les élus de la liste "Saint-Junien Autrement"

Notes de la rédaction

Station de traitement. La commune passe avec chaque apporteur une convention qui fixe exactement la teneur des effluents admis en traitement. Ce qui lui permet d'écartier tout apport qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour la filière de traitement ou qui pourrait comporter des risques.

La Giboire a fait l'objet d'une première évaluation des Domaines le 6/11/2001 pour 762.245€, valeur contestée par la Municipalité qui ne donnait pas suite à l'offre proposée. Le 17 mars 2010 le service des Domaines a fixé la valeur vénale de la Giboire à 1 100.000 euros "compte tenu des caractéristiques du bien et de l'état du marché immobilier local". La vente a été réalisée à ce prix, augmenté éventuellement de 150 euros HT par m<sup>2</sup> de SHON (surface hors œuvre net) supplémentaire obtenue au delà de la SHON de base de 5000m<sup>2</sup> lors de l'obtention du permis de construire M. Auriat estimait dans un courrier du 7 mars 2003, la valeur de ce bien à 1.200.00 euros. Depuis 2003, la valeur du bien ne s'est pas appréciée et le marché immobilier pour les anciennes colonies de vacances a plongé. La vente réalisée par la Commune a été faite au mieux des intérêts de la collectivité.

10 ans de jumelage Markt-Wendelstein, Zukowo, Saint-Junien

# Anniversaire polonais

Markt-Wendelstein, Zukowo et Saint-Junien ont fêté le 5<sup>e</sup> anniversaire du jumelage tripartite en Allemagne, il y a cinq ans. Les trois villes célèbrent cette année le dixième anniversaire. Ce sera à Zukowo, alternance oblige, les 27, 28 et 29 mai prochains.

Pierre Allard et plusieurs membres du Conseil municipal de Saint-Junien se rendront en Pologne pour l'occasion. Un jumelage est d'abord un lien de ville à ville. Mais que serait un jumelage sans échange entre les populations ? C'est tout le sens que le Comité de Jumelage veut donner à sa participation aux festivités en Pologne. Chaque Saint-Juniaud peut être concerné et le Comité offre à chacun la possibilité d'accompagner la délégation officielle, de profiter des trois jours de visites et d'animation à Zukowo et sa région.

Le programme comprend notamment des visites guidées à Gdansk, Sopot, Gdynia, Zukowo et à l'écomusée de Schimbark. Repas et animations festives sont aussi prévus. Le



Comité propose de partir en bus mercredi 25 au soir (après le travail), pour arriver à destination le jeudi vers 19h, après un voyage non stop. Le retour se

fera dans les mêmes conditions avec un départ de Zukowo dimanche après-midi pour être de retour à Saint-Junien dans la journée du lundi 30 mai.

Les voyageurs n'auront à s'acquiescer que d'une participation de 150 euros qui couvrira les frais d'hébergement, de restauration sur place et de visites. Seuls seront à leur charge, en sus, les repas, casse-croûtes, cafés et autres frais durant les voyages aller et retour, ainsi que les dépenses diverses sur place (souvenirs, et autres petits cadeaux personnels).

Le Comité n'affrètera qu'un seul bus, les places sont donc limitées. Seuls les premiers seront servis et les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Des feuilles d'information et formulaires d'inscription sont disponibles à l'accueil à la mairie ou peuvent être obtenus sur simple demande auprès des contacts du Comité de jumelage :

Régis Berthier : tél. 06 50 06 75 75, mail regis.berthier87@orange.fr  
Aude Courivaud : mail : audecourivaud@yahoo.fr

## Elections cantonales les 20 et 27 mars

Les élections cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Seul le canton Saint-Junien-Est est concerné, à savoir les bureaux de la Salle des fêtes, place Deffuas, des écoles maternelle et primaire de Chantemerle, des écoles maternelles Marcel-Cachin et Joliot-Curie, de la Fabrique Est. Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales. Au moment du vote, il est souhaitable de se munir de sa carte d'électeur mais seule une pièce d'identité est obligatoire. Sont considérées comme telle : la carte nationale d'identité; le passeport ; la carte du combattant de couleur chamois ou tricolore; la carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie; la carte d'identité du fonctionnaire avec photographie délivrée par une administration centrale, par le préfet ou le maire au nom d'une administration d'Etat; la carte d'identité ou carte de cir-

conscription avec photographie délivrée par les autorités militaires; le permis de conduire ou de chasser avec photographie; une attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie authentifiée. Rappelons que les électeurs doivent passer obligatoirement dans l'isoloir.

En cas de perte de sa carte d'électeur, pour connaître son bureau de vote, on peut s'adresser au service élections de la mairie (05 55 43 06 84) qui reste ouvert le jour de l'élection.

En cas d'absence le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration, laquelle doit être établie au nom d'une personne inscrite sur les listes électorales de la même commune. Les procurations sont établies par la gendarmerie ou le juge d'instance du domicile au plus tard 48h avant le jour du scrutin. Il est toutefois préférable de s'y prendre le plus tôt possible.

## 25<sup>e</sup> Prix de poésie de la ville de Saint-Junien

Le jury du 25<sup>e</sup> Prix de poésie de la ville de Saint-Junien organisé par "Les Plumes Limousines" et la municipalité s'est réuni le lundi 17 janvier à l'Hôtel de ville. Soixante-dix-sept participants de toute la France mais aussi de Tunisie ou de Suisse ont participé au concours et produit un total de 273 textes.

En poésie libre, le premier prix est revenu à Michel Mulot pour "Sarah". En poésie classique le premier prix a été attribué à Serge Beyer pour "Je sais". En poésie d'improvisation, le premier prix a été décerné à Annick Baulard pour "Sentiers".

L'association Les Plumes limousines a d'ores et déjà lancé la 26<sup>e</sup> édition du concours. Le règlement est consultable sur le site Internet www.lapaillotte87.fr.

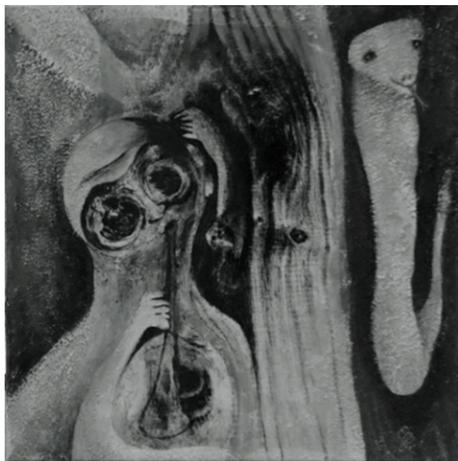
### Exposition

## Au centre est la nature

Au centre est la nature ; ainsi pourrait être définie la démarche d'Elfi, artiste plasticienne, invitée par la ville de Saint-Junien à présenter son travail, du 11 mars au 3 avril, à la Maison des consuls.

Les œuvres exposées à cette occasion partent toutes d'un détail tiré de notre environnement, une photo de nature, un élément végétal ou minéral autour ou à partir duquel l'artiste crée un tableau. L'intention est d'amener le visiteur à porter un regard macroscopique et nouveau sur ce monde qui l'entoure.

Elfi animera des ateliers, les 11 mars, 12 mars, 2 avril, 3 avril, de 15h30 à 17h00, pour enfants et adultes. Inscription préalable indispensable auprès du service Archives Patrimoine Culture de la mairie, tél. 05 55 43 06 90 ou culture@saint-junien.fr. Matériel nécessaire : photo sur le thème de la nature ou élément naturel tel que cailloux, épices, écorces... ainsi qu'un support de travail (carton, carton toilé ou toile de petit format).



Vous vous posez une question sur l'avancement d'un projet, vous avez une proposition d'aménagement à réaliser : n'hésitez pas, écrivez à P'tit Bonjour à la Mairie de Saint-Junien !

Quels sont les arbres récemment plantés sur la place devant l'Ecole de Chantemerle ? LPB : Il s'agit d'arbres de Judée, cercis siliquastrum.

Quelle est la nouvelle adresse de la Sous-préfecture de Rochechouart ?

LPB : La Sous-préfecture se situe 2, place des Halles (derrière l'Office de tourisme). Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le numéro de téléphone est le 05 55 43 83 10.

Allez-vous réaménager le chemin des Gouttes pour faciliter l'accès à la nouvelle gendarmerie ?

LPB : Oui, les travaux doivent commencer courant mai. Ils portent sur l'élargissement de la voie, la réalisation de trottoirs et d'une piste cyclable, ainsi que la plantation d'arbres d'alignement (notamment des chênes). Le chantier devrait être terminé au début de l'automne.

Quand passe t'on à l'heure d'été ?

LPB : Le 27 mars 2011 ce sera chose faite. A 2 h du matin il sera 3 h.

La réouverture de la médiathèque est-elle toujours prévue début avril ?

LPB: Oui, la réinstallation est en cours. La réouverture aura lieu le 5 avril.

## ESSENTIEL VILLE

### Agenda

9 mars : Cirque, "Perchés..." par Chabatz d'Entrar, La Mégisserie, à 14h30 et le 10 mars à 20h30.

10 et 11 mars : Braderie de vêtements du Secours populaire, Salle Amédée-Burbaud de 9h30 à 17h30.

11 mars : Loto des Vieux paniers, Salle des fêtes à 20h30.

12 mars : Soirée culturelle à La Fabrique "Le Brésil et le café", à 20h30. Entrée 5€.

13 mars : Kermesse paroissiale, Salle des congrès du Châtelard.

18 mars : Théâtre, "La précaution inutile ou le Barbier de Séville", La Mégisserie à 20h30.

18 mars : Gala de boxe, Salle des congrès du Châtelard à 20h00.

19 mars : Soirée théâtrale, Salle des fêtes de La Bretagne à 20h30.

19 mars : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, rendez-vous à 11h à la stèle

19 mars : 9<sup>ème</sup> nuit de la chouette, organisée par l'Office de

tourisme et Par chemins.

20 mars : Thé dansant du Club de l'amitié, Salle des fêtes à 15h.

23 mars : Conte musical sur fil, "Vents d'horizons" par la Cie Au Fil du Vent, La Mégisserie à 14h30.

25 mars : Loto de l'ASSJ Football, Salle des fêtes à 20h30.

27 mars : Coupe du Limousin de bicross, esplanade du Châtelard de 9h à 18h.

29 mars : Danse, "La constellation consternée" par la Cie Illico, La Mégisserie à 20h30.

1<sup>er</sup> avril : Loto de l'Etoile bleue, 6 rue Renan à 20h30.

3 avril : Loto du Club de l'amitié, Salle des fêtes à 15h.

3 avril : Parcours du cœur, Stade du chalet de 9h à 12h.

8 et 9 avril : Collecte de sang, salle Amédée-Burbaud, vendredi de 14h à 19h, samedi de 9h à 13h.